MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Haute-Savoie

Commune : Samoëns

Autres communes :

R500

Appellation : Jardin botanique alpin « La Jaysinia »

Monument(s)

Appellation : Jardin botanique alpin « La Jaysinia »

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 17/10/2016

Étendue de la protection : En totalité le jardin botanique alpin dit "la Jaÿsinia" y compris les parcelles sur lesquelles il se trouve, la chapelle à bulbe, les ruines du vieux château de la Tornaltaz, les façades et toitures de la villa du docteur-médecin, les façades et toitures du laboratoire de recherche, le mur de clôture, les rocailles, les enrochements et l'ensemble du réseau hydraulique

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.